



Avis aux termes de l'article 12

Renseignements supplémentaires requis pour respecter les modalités d'homologation conditionnelle

<i>Nom du produit :</i>	Traitement de semences Maxim Quattro
<i>Numéro d'homologation :</i>	29871
<i>N° de la demande :</i>	2009-0910
<i>N° de document de l'ARLA :</i>	2006276

Les renseignements énumérés ci-dessous doivent être produits durant la période de validité de l'homologation conditionnelle prenant fin le **31 décembre 2013** et présentés à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire au plus tard le **1 septembre 2013**, accompagnés des CODO précisés. Toutes les modalités d'homologation doivent être respectées; les dossiers incomplets ne seront pas considérés.

Partie 3 **RENSEIGNEMENTS EXIGÉS SUR LES CARACTÉRISTIQUES CHIMIQUES POUR L'HOMOLOGATION D'UN CONCENTRÉ DE FABRICATION ET DE PRÉPARATIONS COMMERCIALES FORMULÉES À PARTIR DE MATIÈRES ACTIVES DE QUALITÉ TECHNIQUE OU DE PRODUITS DU SYSTÈME INTÉGRÉ HOMOLOGUÉS**

CODO :	3.5.10
Titre :	Propriétés chimiques et physiques : Données sur la stabilité à l'entreposage
Précisions :	Le demandeur a indiqué qu'aucun problème lié à la stabilité du produit durant l'entreposage n'est prévu et que l'étude requise sera terminée d'ici le 30 mai 2010.
Données requises :	Le demandeur doit présenter les résultats d'une étude sur la stabilité du produit à l'entreposage pendant un an lorsque ces données seront disponibles.
CODO :	3.5.14
Titre :	Propriétés chimiques et physiques : Caractéristiques de corrosion
Précisions :	Le demandeur a indiqué qu'aucun effet dû à la corrosion n'est prévu et que l'étude requise sera terminée d'ici le 30 mai 2010.
Données requises :	Le demandeur doit fournir les résultats de l'étude sur les caractéristiques de corrosion lorsqu'ils seront disponibles.

Partie 5

EXPOSITION (PROFESSIONNELLE OU OCCASIONNELLE)

CODO: 5.14
Titre : Autres études/données/rapports
Précisions Données de confirmation sur l'émanation de poussières

Données requises : **Des données sur l'émanation de poussières sont requises pour comparer le risque de formation de poussières associé aux semences de canola traitées avec Helix XTra au risque lié aux semences de maïs traitées avec le traitement de semences Maxim Quattro ET comparer le risque de formation de poussières lié au soja traité avec Apron FL au risque associé au maïs traité avec Maxim Quattro.**